

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 50156

Numéro SIREN : 501 302 129

Nom ou dénomination : A. DE FUSSIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2018 sous le numéro de dépôt 2291

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

Me BOUSQUET Jérôme
2 place de l'Hôtel de Ville
16000 Angoulême

V/REF :

N/REF : 2007 B 50156 / 2018-B-2291

Le greffier du tribunal de commerce d'Angoulême certifie qu'il a reçu le 09/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2018.

Concernant la société

A. DE FUSSIGNY
Société par actions simplifiée
17 rue des Gabariers
16100 Cognac

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2291 le 16/07/2018

R.C.S. ANGOULEME 501 302 129 (2007 B 50156)

Fait à ANGOULEME le 16/07/2018,

Le Greffier





BILAN ACTIF

2291

16 JUL. 2018

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ACTIF

	Valeurs au 31/03/18		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/03/17	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			5		6
Frais d'établissement	64 230	64 230			
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	271 456	71 267	200 189	201 531	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles	33 023	26 392	6 631	11 951	
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			8		11
Terrains					
Constructions	229 137	97 011	132 126	138 996	
Installations tech., matériel & outillages	1 515 154	1 427 635	87 518	133 812	
Autres immobilisations corporelles	400 055	292 244	107 811	129 197	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					1
Participations				20 000	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	500		500	500	
Prêts					
Autres immobilisations financières	474		474	474	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 514 029	1 978 780	535 249	636 461	18
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			40		32
Matières premières et autres appro	1 427 408		1 427 408	1 050 409	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	303 393		303 393	68 402	
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	33 473		33 473	2 679	
Créances			42		40
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 740 474		1 740 474	1 359 169	
Autres créances (3)	71 579		71 579	59 820	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	121 952		121 952	350 159	10
Charges constatées d'avance (3)	97 772		97 772	22 569	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 796 050		3 796 050	2 913 207	82
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 310 079	1 978 780	4 331 299	3 549 668	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

PASSIF

CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	500 000	12	500 000	14
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				1
Réserve légale	18 433		18 433	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-193 453	-4	-225 602	-6
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 714		32 149	1
SITUATION NETTE	332 693	8	324 980	9
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	332 693	8	324 980	9
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	450 000	10	150 000	4
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 180 641	27	1 247 386	35
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			8 769	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 062 761	25	696 870	20
Dettes fiscales et sociales	146 227	3	124 611	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 158 977	27	997 052	28
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	3 998 606	92	3 224 689	91
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	4 331 299	100	3 549 668	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) *Dont emprunts participatifs*

3 998 606

450 000

8 769

3 215 919

150 000



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	391 843	6			391 843	
Production vendue (biens et services)	6 526 582	94	6 981 905	100	-455 323	-7
dont à l'exportation : 6 461 039		93		99		
Montant net du chiffre d'affaires	6 918 425	100	6 981 905	100	-63 481	-1
Production stockée	234 991	3	-6 370		241 360	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 270		-5 270	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	53 848	1	174 947	3	-121 099	-69
Autres produits	84		-246		331	134
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 207 348	104	7 155 506	102	51 842	1
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	318 591	5	199 194	3	119 397	60
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 984 963	72	3 571 187	51	1 413 776	40
Variation de stocks	-376 998	-5	165 440	2	-542 438	-328
Autres achats et charges externes	943 388	14	1 393 127	20	-449 740	-32
Impôts, taxes et versements assimilés	85 828	1	80 963	1	4 865	6
Salaires et traitements	557 610	8	686 087	10	-128 477	-19
Charges sociales	212 034	3	257 118	4	-45 085	-18
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	125 228	2	190 530	3	-65 302	-34
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	216		181 416	3	-181 200	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 850 858	99	6 725 062	96	125 796	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	356 490	5	430 444	6	-73 954	-17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	247 644	4			247 644	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			49		-49	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	247 644	4	49		247 595	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	34 982	1	39 837	1	-4 855	-12
Différences négatives de change			21		-21	-100
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	34 982	1	39 858	1	-4 876	-12
RÉSULTAT FINANCIER	212 662	3	-39 809	-1	252 471	634
RÉSULTAT COURANT avant impôts	569 152	8	390 635	6	178 517	46
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			236 296	3	-236 296	-100
Sur opérations en capital	20 000		146 019	2	-126 019	-86
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			50 000	1	-50 000	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000		432 315	6	-412 315	-95
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	561 427	8	661 923	9	-100 496	-15
Sur opérations en capital	20 000		125 619	2	-105 619	-84
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			2 796		-2 796	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	581 427	8	790 338	11	-208 911	-26
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-561 427	-8	-358 023	-5	-203 404	-57
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	11		462		-451	-98
TOTAL DES PRODUITS	7 474 992	108	7 587 870	109	-112 878	-1
TOTAL DES CHARGES	7 467 279	108	7 555 721	108	-88 442	-1
Bénéfice ou Perte	7 714		32 149		-24 436	-76

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 4 331 298.99 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 7 713.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1/° Les abandons de compte courant d'associé et de créance ont été en partie repris sur l'exercice suite aux bons résultats, pour un montant global de 396 000 €, conformément aux clauses de retour à meilleure fortune.

2/° Suite aux divers abandons de compte courant d'associé et de créances depuis 2009, et aux reprises effectuées il reste au 31/03/2018 dans l'ordre de l'antériorité, les abandons suivants :

- Abandon créance d'un créancier pour 1 660 K€ (abandon de 2012, reconstitué à partir de 10 K€ de bénéfice net avant impôt) ;
- Abandon compte courant de l'associé unique pour 930 K€ (abandon de 2013 pour 690 K € et de 2014 pour 240 K€, reconstitué à partir de 10 K€ de bénéfice net, après apurement du précédent abandon) ;

4/° La filiale Barrick a été liquidée sur l'exercice, donnant lieu à un encaissement d'environ 200 K€ sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Frais d'établissement	5 ans
- Logiciels et site internet	1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorp.	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et info.	3 à 5 ans
- Mobilier	4 ans

Le système dégressif a été utilisé pour amortir le matériel industriel, incidence traitée en amortissement dérogatoire.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	64 230	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	299 950	4 529
	Terrains			
	Constructions			
CORPORELLES	Sur sol propre		12 241	5 498
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		207 327	4 072
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 492 017	23 137
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		318 250	6 780
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		75 025	
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	2 104 859	39 487
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		20 000	
	Autres titres immobilisés		500	
	Prêts et autres immobilisations financières		474	
		TOTAL	20 974	
		TOTAL GENERAL	2 490 013	44 016

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL		64 230	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		304 479	
	Terrains				
	Constructions				
CORPORELLES	Sur sol propre			17 738	
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			211 399	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 515 154	
	Inst. gal. agen. amé. divers			325 030	
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier			75 025	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		2 144 346	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		20 000		
	Autres titres immobilisés			500	
	Prêts & autres immob. financières			474	
		TOTAL	20 000	974	
		TOTAL GENERAL	20 000	2 514 029	



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	64 230			64 230
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	86 468	11 192		97 659
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 132	1 177		2 310
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	79 439	15 262		94 701
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 358 205	69 431		1 427 635
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	194 716	24 621		219 337
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	69 362	3 545		72 907
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 702 854	114 036		1 816 890
	TOTAL GENERAL	1 853 552	125 228		1 978 780

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	109 719	22 934	27 430	59 355
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	109 719	22 934	27 430	59 355

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	25 469	27 784		53 253
Autres immobs. corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	25 469	27 784		53 253

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	27 784	30 099		57 883		1 097		1 097
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	27 784	30 099		57 883		1 097		1 097



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	474		474
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 740 474	1 740 474	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36	36	
	Impôts sur les bénéfices	19 149	19 149	
	Etat & autres	31 511	31 511	
	coll. publiques	7 392	7 392	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	(1) Montant	13 490	13 490	
	(2) des	97 772	97 772	
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
TOTAUX		1 910 298	1 909 824	474



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		97 772
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	97 772



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	18 433			18 433
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-225 602	32 149		-193 453
Résultat de l'exercice	32 149	7 714	32 149	7 714
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	324 980	39 863	32 149	332 693



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	450 000	450 000		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 062 761	1 062 761		
Personnel & comptes rattachés	58 146	58 146		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	70 305	70 305		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 885	1 885		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	15 891	15 891		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 180 641	1 180 641		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 158 977	1 158 977		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	3 998 606	3 998 606		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/03/2018, le CICE s'élève à 18 978 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a été remplacé par un dispositif de Compte Personnel de Formation.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 31 429.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2.25 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1.00 %

Ce montant correspond à la dette actuarielle du passif social, c'est à dire tenant compte des droits acquis antérieurement, valorisé au 31/03/2018. La valeur actuelle des indemnités probables à verser si l'on tient compte des droits futurs s'élève à 130 335 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Clause de retour à meilleure fortune p/ les abandons de c/ct d'associés					930 000	930 000
Clause de retour à meilleure fortune p/les abandons de créances	1 660 000					1 660 000
TOTAL (1)	1 660 000				930 000	2 590 000
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 660 000				930 000	2 590 000

Détail des Comptes



DÉTAIL DU BILAN ACTIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/03/18	Valeurs nettes au 31/03/17	Variation en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
20110000 frais d'établissements	64 230.00	64 230.00		
28010000 amort. frais d'établiss	-64 230.00	-64 230.00		
Concessions, brevets et droits similaires	200 188.94	201 531.06	-1 342.12	-0.67
20500000 concessions et droits similair	67 725.13	63 196.13	4 529.00	7.17
20510000 marques	203 730.88	203 730.88		
28050000 amort. concessions et droits .	-59 451.89	-56 953.86	-2 498.03	-4.39
28051000 amortissement marques	-11 815.18	-8 442.09	-3 373.09	-39.96
Autres immobilisations incorporelles	6 630.74	11 951.34	-5 320.60	-44.52
20800000 autres immob. incorporelles	33 023.00	33 023.00		
28080000 amort. autres immob. incorp.	-26 392.26	-21 071.66	-5 320.60	-25.25
Immobilisations corporelles				
Constructions	132 125.94	138 995.64	-6 869.70	-4.94
21310000 constructions batiments	17 738.28	12 240.54	5 497.74	44.91
21350000 installations générales	211 398.56	207 326.56	4 072.00	1.96
28131000 amorti batim constructions	-2 309.54	-1 132.07	-1 177.47	-104.01
28135000 amortissement des construction	-94 701.36	-79 439.39	-15 261.97	-19.21
Installations tech., matériel et outillages indus.	87 518.16	133 812.00	-46 293.84	-34.60
21540000 matériel industriel	1 098 418.64	1 083 791.64	14 627.00	1.35
21550000 outillage industriel	416 734.99	408 224.99	8 510.00	2.08
28154000 amort.matériel industriel	-1 027 866.78	-970 631.83	-57 234.95	-5.90
28155000 amort. outillage industriel	-399 768.69	-387 572.80	-12 195.89	-3.15
Autres immobilisations corporelles	107 811.34	129 197.14	-21 385.80	-16.55
21810000 installations générales	325 029.91	318 249.97	6 779.94	2.13
21830000 matériel de bureau & info	69 335.05	69 335.05		
21840000 mobilier	5 690.26	5 690.26		
28181000 amort. installations géné	-219 336.88	-194 715.85	-24 621.03	-12.64
28183000 amort. matériel de bureau	-68 359.92	-65 485.42	-2 874.50	-4.39
28184000 amort. mobilier	-4 547.08	-3 876.87	-670.21	-17.29
Immobilisations financières (2)				
Participations		20 000.00	-20 000.00	-100.00
26100000 titres de participations		20 000.00	-20 000.00	-100.00
Autres titres immobilisés	500.00	500.00		
27100000 titres immobilises (droit pro)	500.00	500.00		
Autres immobilisations financières	474.08	474.08		
27500000 depot cautionnements verses	474.08	474.08		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	535 249.20	636 461.26	-101 212.06	-15.90
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	1 427 407.69	1 050 409.37	376 998.32	35.89
31010000 matières premières liquid	589 819.30	110 827.75	478 991.55	432.19
31020000 matières premières matièr	837 588.39	939 581.62	-101 993.23	-10.86
Produits intermédiaires et finis	303 392.76	68 401.78	234 990.98	343.55
35500000 stocks produits finis	303 392.76	68 401.78	234 990.98	343.55
Avances et acomptes versés sur commandes	33 472.80	2 679.19	30 793.61	
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	1 740 474.13	1 359 168.98	381 305.15	28.05
Autres (3)	71 578.73	59 820.34	11 758.39	19.66
Disponibilités	121 952.15	350 158.78	-228 206.63	-65.17
51201000 becm	117 951.50		117 951.50	
51202000 société générale	3 105.22		3 105.22	
51203000 cic	212.11		212.11	
51216000 becm		341 152.57	-341 152.57	-100.00
51217000 société générale		7 855.66	-7 855.66	-100.00



DÉTAIL DU BILAN ACTIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/03/18	Valeurs nettes au 31/03/17	Variation en valeur	en %
53101000 caisse	683.32		683.32	
53110000 caisse en monnaie locale		3.79	-3.79	-100.00
53120000 caisse visite		1 146.76	-1 146.76	-100.00
Charges constatées d'avance (3)	97 771.53	22 568.61	75 202.92	333.22
48600000 charges constatées d'avan	97 771.53	22 568.61	75 202.92	333.22
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 796 049.79	2 913 207.05	882 842.74	30.30
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 331 298.99	3 549 668.31	781 630.68	22.02



DÉTAIL DU BILAN PASSIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

PASSIF	Valeurs au 31/03/18	Valeurs au 31/03/17	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	500 000.00	500 000.00		
10100000 capital	500 000.00	500 000.00		
Réserves				
Réserve légale	18 432.51	18 432.51		
10610000 réserve légale	18 432.51	18 432.51		
Report à nouveau	-193 452.76	-225 601.95	32 149.19	14.25
11900000 report à nouveau (débit)	-193 452.76	-225 601.95	32 149.19	14.25
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	7 713.55	32 149.19	-24 435.64	-76.01
SITUATION NETTE	332 693.30	324 979.75	7 713.55	2.37
TOTAL CAPITAUX PROPRES	332 693.30	324 979.75	7 713.55	2.37
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss. crédit (2)	450 000.00	150 000.00	300 000.00	200.00
51910000 cession créances cm	200 000.00		200 000.00	
51930000 cession créances cic	250 000.00		250 000.00	
51970000 cession société gnl		150 000.00	-150 000.00	-100.00
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 180 641.01	1 247 385.99	-66 744.98	-5.35
45120000 groupe aroma	1 180 641.01	1 247 385.99	-66 744.98	-5.35
Avances et acptes recus commandes en cours		8 769.40	-8 769.40	-100.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 062 760.88	696 870.38	365 890.50	52.50
Dettes fiscales et sociales	146 226.80	124 610.79	21 616.01	17.35
Créditeurs divers	1 158 977.00	997 052.00	161 925.00	16.24
TOTAL DETTES	3 998 605.69	3 224 688.56	773 917.13	24.00
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	4 331 298.99	3 549 668.31	781 630.68	22.02
(1) Dont à plus d'un an		8 769.40		
(1) Dont à moins d'un an	3 998 605.69	3 215 919.00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	450 000.00	150 000.00		



DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	391 842.88	5.66			391 842.88	
70700000 ventes marchandises	47.50				47.50	
70730000 ventes marchandises export	391 795.38	5.66			391 795.38	
 Production vendue (biens et services)	6 526 581.97	94.34	6 981 905.43	100.00	-455 323.46	-6.52
70100000 ventes produits finis 20%	56 960.47	0.82	54 653.12	0.78	2 307.35	4.22
70110000 ventes produits finis 5,5 %			-66.28		66.28	100.00
70120000 ventes produits finis int	237 497.60	3.43	411 434.62	5.89	-173 937.02	-42.28
70130000 ventes produits finis exp	6 223 034.62	89.95	6 416 942.09	91.91	-193 907.47	-3.02
70140000 ventes vrac brandy			1 442.96	0.02	-1 442.96	-100.00
70150000 ventes de marchandises exonéré			20 312.00	0.29	-20 312.00	-100.00
70600000 prestations services	6 637.06	0.10	7 798.08	0.11	-1 161.02	-14.89
70800000 produits des activités an	3 266.86	0.05	8 597.75	0.12	-5 330.89	-62.00
70820000 produits act annexes intr	193.00		2 566.73	0.04	-2 373.73	-92.48
70830000 produits act annexes expo	313.86		63 808.10	0.91	-63 494.24	-99.51
70881900 contribution recyclage déchet	1 580.79	0.02	1 797.87	0.03	-217.08	-12.07
70900000 r r r accordés	-2 863.51	-0.04	1 818.39	0.03	-4 681.90	-257.48
70920000 rrr vente produits interm.	-38.78				-38.78	
70930000 rrr accorde s/ ca export			-9 200.00	-0.13	9 200.00	100.00
dont à l'exportation :	6 461 039.08					
Montant net du chiffre d'affaires	6 918 424.85	100.00	6 981 905.43	100.00	-63 480.58	-0.91
Production stockée	234 990.98	3.40	-6 369.50	-0.09	241 360.48	
71350000 variation stocks produits	234 990.98	3.40	-6 369.50	-0.09	241 360.48	
Subventions d'exploitation			5 269.68	0.08	-5 269.68	-100.00
74000000 subventions d'exploitation			1 000.00	0.01	-1 000.00	-100.00
74100000 subventions contrat unique ins			4 269.68	0.06	-4 269.68	-100.00
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	53 848.33	0.78	174 947.17	2.51	-121 098.84	-69.22
78170000 repr/prov dep act.ci			130 525.00	1.87	-130 525.00	-100.00
79100000 transferts charges exploitatio	40 570.24	0.59	26 643.94	0.38	13 926.30	52.27
79110000 remb assurance	13 278.09	0.19	1 117.28	0.02	12 160.81	
79120000 remb indemnités sociale			8 146.71	0.12	-8 146.71	-100.00
79130000 transferts charges echantillon			8 514.24	0.12	-8 514.24	-100.00
Autres produits	84.22		-246.37		330.59	134.18
75800000 produits divers de gestion cou	84.22		-246.37		330.59	134.18
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 207 348.38	104.18	7 155 506.41	102.49	51 841.97	0.72
 Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	318 590.70	4.60	199 193.77	2.85	119 396.93	59.94
60700000 achats marchandises	458.37	0.01	192 730.05	2.76	-192 271.68	-99.76
60701900 achats marchandises 19,6 %	206.95		3 875.40	0.06	-3 668.45	-94.66
60710000 achats arma calva	314 665.24	4.55			314 665.24	
60881900 contribution recyclage dechet	3 260.14	0.05	2 588.32	0.04	671.82	25.96
Achats de mat. premières et autres appro.	4 984 962.79	72.05	3 571 187.23	51.15	1 413 775.56	39.59
60110000 achats liquide cognac	2 462 068.21	35.59	745 568.58	10.68	1 716 499.63	230.23
60111000 achats liquide brandy	109 102.59	1.58	340 390.51	4.88	-231 287.92	-67.95
60112000 achats liquide alcool de grain	146 410.65	2.12	154 641.55	2.21	-8 230.90	-5.32
60113000 achats autres liquides	23 060.76	0.33	17 249.68	0.25	5 811.08	33.69
60120000 achats matières intracom	442 051.59	6.39	517 202.52	7.41	-75 150.93	-14.53
60140000 achats matières 20%	1 049.60	0.02			1 049.60	
60140100 achats bouteilles verres	540 057.00	7.81	785 801.42	11.25	-245 744.42	-31.27
60140200 achats clichés & formes	13 744.08	0.20	11 108.60	0.16	2 635.48	23.72
60140300 achats autres matières sé	1 046 231.05	15.12	892 729.77	12.79	153 501.28	17.19
60140400 achats palettes housses	25 306.13	0.37	19 697.84	0.28	5 608.29	28.47
60140500 achats sérigraphie	162 885.09	2.35	92 821.25	1.33	70 063.84	75.48
60800000 frais accessoires d'achat	16 200.00	0.23	-2 228.82	-0.03	18 428.82	826.84
60900000 r r r obtenus / achats	-3 203.96	-0.05	-3 795.67	-0.05	591.71	15.59



DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Variation de stocks	-376 998.32	-5.45	165 439.64	2.37	-542 437.96	-327.88
60310000 variation stocks liquide	-478 991.55	-6.92	269 847.93	3.86	-748 839.48	-277.50
60310200 variation stocks matières	101 993.23	1.47	-104 408.29	-1.50	206 401.52	197.69
Autres achats et charges externes	943 387.66	13.64	1 393 127.25	19.95	-449 739.59	-32.28
60400000 achats etudes/prestations serv	7 255.20	0.10	33 400.68	0.48	-26 145.48	-78.28
60610000 eau	1 708.80	0.02	1 710.79	0.02	-1.99	-0.12
60611000 electricité	26 740.08	0.39	25 570.16	0.37	1 169.92	4.58
60612000 gaz	3 544.55	0.05	6 411.08	0.09	-2 866.53	-44.71
60630000 fournitures entretien, petit e	7 333.35	0.11	9 110.56	0.13	-1 777.21	-19.51
60631000 fournit petit equip mise boute	14 150.21	0.20	14 098.73	0.20	51.48	0.37
60632000 fournit petit equip bureaux	9 723.73	0.14	4 813.36	0.07	4 910.37	102.02
60633000 fournit produits entretien	901.02	0.01			901.02	
60640000 fournitures administratives	1 725.90	0.02	4 267.37	0.06	-2 541.47	-59.56
60650000 combustibles	500.39	0.01	406.53	0.01	93.86	23.09
60680000 autres matières et fournitures	154.20		1 884.50	0.03	-1 730.30	-91.82
61227000 cbail cuves	27 783.84	0.40	25 488.52	0.37	2 295.32	9.01
61300000 locations élévateur	16 966.75	0.25	25 113.45	0.36	-8 146.70	-32.44
61310000 locations immobilière	30 604.15	0.44	46 547.25	0.67	-15 943.10	-34.25
61320000 locations mobilières dive	3 026.28	0.04	7 431.62	0.11	-4 405.34	-59.28
61321000 locations marquage indust	8 542.44	0.12	9 885.01	0.14	-1 342.57	-13.58
61322000 locations immobilière directio	10 986.00	0.16	15 390.00	0.22	-4 404.00	-28.62
61360000 malis s/emballages	613.10	0.01	627.08	0.01	-13.98	-2.23
61500000 entretien et réparations	32 986.02	0.48	29 952.98	0.43	3 033.04	10.13
61510000 maintenance machine embout	28 337.56	0.41	31 476.18	0.45	-3 138.62	-9.97
61520000 maintenance informatique	22 489.67	0.33	25 679.33	0.37	-3 189.66	-12.42
61530000 maintenance télésurveilla	10 005.31	0.14	7 377.76	0.11	2 627.55	35.61
61540000 maintenance entretien nettoyage	4 718.90	0.07	6 607.61	0.09	-1 888.71	-28.58
61550000 maintenance photocopieur	1 215.07	0.02	1 075.95	0.02	139.12	12.93
61600000 primes d'assurances	174.75				174.75	
61610000 multirisque professionnelle	11 586.75	0.17	16 978.74	0.24	-5 391.99	-31.76
61620000 responsabilité civile	3 518.00	0.05	4 782.06	0.07	-1 264.06	-26.43
61630000 assurance resp dirigeant fr710	1 193.78	0.02	1 593.45	0.02	-399.67	-25.08
61640000 assurance élévateur manuc	1 158.97	0.02	811.32	0.01	347.65	42.85
61650000 assurance insolv.clients	11 406.25	0.16	10 848.52	0.16	557.73	5.14
61651000 assurance vtb cautionnement			11 932.06	0.17	-11 932.06	-100.00
61660000 assurance crédit			26 699.02	0.38	-26 699.02	-100.00
61670000 assurance transp mses fr014749	265.22				265.22	
61680000 autres assurances	121.13				121.13	
61692000 assurance habitation direction	79.60		404.54	0.01	-324.94	-80.32
61693000 assurance fiscalité	370.00	0.01	843.00	0.01	-473.00	-56.11
61700000 etudes et recherche	17 505.00	0.25	22 419.50	0.32	-4 914.50	-21.92
61710000 etudes analyses	3 043.19	0.04	5 192.87	0.07	-2 149.68	-41.40
61800000 services extérieurs diver	35 439.73	0.51	32 826.85	0.47	2 612.88	7.96
61810000 documentation generale	5 279.51	0.08			5 279.51	
61850000 frais colloc sem con	20 893.60	0.30	20 333.06	0.29	560.54	2.76
62100000 personnel extérieur	169 739.40	2.45	199 509.61	2.86	-29 770.21	-14.92
62200000 rémunérations d'intermédiaires	2 692.23	0.04			2 692.23	
62210000 rémunérations stagiaires			99.05		-99.05	-100.00
62220000 rémunérations intermédiairei	10 459.07	0.15	23 381.08	0.33	-12 922.01	-55.27
62260000 honoraire e.c	12 612.50	0.18	18 262.35	0.26	-5 649.85	-30.94
62261000 honoraire cac	13 359.60	0.19	16 768.80	0.24	-3 409.20	-20.33
62261200 honoraire e.c gestion financie	4 635.00	0.07	6 935.00	0.10	-2 300.00	-33.17
62262000 honoraire avocats	22 204.44	0.32	31 807.20	0.46	-9 602.76	-30.19
62264000 honoraire autres	30 557.44	0.44	18 538.61	0.27	12 018.83	64.83
62264100 commission auxuga	3 539.72	0.05	2 845.24	0.04	694.48	24.41
62265000 frais de dépôts et renou.	17 318.45	0.25	24 627.03	0.35	-7 308.58	-29.68
62270000 frais d'actes et annonces	6 475.51	0.09	1 622.79	0.02	4 852.72	299.04
62280000 cotisations	3 908.42	0.06	6 628.95	0.09	-2 720.53	-41.04
62290000 documentation générale	673.59	0.01	889.26	0.01	-215.67	-24.25
62300000 publicité, publications,	21 826.40	0.32	43 904.79	0.63	-22 078.39	-50.29
62302000 marketing opérationnel aroma	110 370.49	1.60	313 856.85	4.50	-203 486.36	-64.83
62306000 marketing opérationnel	4 897.16	0.07	13 582.94	0.19	-8 685.78	-63.95
62320000 echantillons	54.56				54.56	
62321000 salons vinexpo hk			23 233.85	0.33	-23 233.85	-100.00
62340000 cadeaux clientele			86.50		-86.50	-100.00



DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur	en %
62380000 dons et mecenat	5 000.00	0.07	7 780.90	0.11	-2 780.90	-35.74
62399000 salon divers	1 400.00	0.02	591.99	0.01	808.01	136.49
62399999 cadeaux clientèle			1 810.63	0.03	-1 810.63	-100.00
62400000 transports biens et personnel	9 468.53	0.14	13 522.82	0.19	-4 054.29	-29.98
62410000 transports sur achats	3 768.40	0.05	5 242.89	0.08	-1 474.49	-28.12
62420000 transports sur ventes	10 699.04	0.15	10 791.42	0.15	-92.38	-0.86
62500000 déplacements, missions, r	1 112.80	0.02	6 525.34	0.09	-5 412.54	-82.95
62510000 missions, réceptions clients	8 171.22	0.12	18 210.18	0.26	-10 038.96	-55.13
62512000 reception client aroma	11 908.45	0.17	5 449.89	0.08	6 458.56	118.51
62523000 déplacements commercial	14 103.46	0.20	21 751.13	0.31	-7 647.67	-35.16
62530000 déplacements direction	16 836.31	0.24	24 471.41	0.35	-7 635.10	-31.20
62540000 déplacements autres	1 108.89	0.02	1 441.98	0.02	-333.09	-23.10
62600000 frais postaux et télécom.	443.91	0.01	806.33	0.01	-362.42	-44.95
62620000 téléphone	6 093.15	0.09	8 362.45	0.12	-2 269.30	-27.14
62630000 portable	8 046.53	0.12	9 643.86	0.14	-1 597.33	-16.56
62710000 frais s/titres	11 904.60	0.17			11 904.60	
62720000 comm.frais s/emission emprunts	1 544.13	0.02			1 544.13	
62730000 frais bancaire cic	597.80	0.01			597.80	
62750000 services bancaires vtb			1 334.86	0.02	-1 334.86	-100.00
62760000 services bancaires b.e.c.m			12 106.28	0.17	-12 106.28	-100.00
62770000 services bancaires société gén			952.79	0.01	-952.79	-100.00
62800000 divers	1 313.72	0.02	1 396.55	0.02	-82.83	-5.93
62810000 cotisation syndicat bnac	10 494.74	0.15	4 362.16	0.06	6 132.58	140.59
Impôts, taxes et versements assimilés	85 827.67	1.24	80 963.16	1.16	4 864.51	6.01
63120000 taxe apprentissage	4 390.32	0.06	4 385.67	0.06	4.65	0.11
63300000 formation continue	6 490.75	0.09	10 940.95	0.16	-4 450.20	-40.67
63500000 autres impots.taxes (dgi)			405.00	0.01	-405.00	-100.00
63511000 cfe	15 886.00	0.23	20 071.00	0.29	-4 185.00	-20.85
63512000 taxes/droits s/alcool	712.90	0.01	107.89		605.01	560.77
63513000 cvae	11 599.00	0.17	13 966.00	0.20	-2 367.00	-16.95
63552000 taxes foncières	44 604.00	0.64	27 986.00	0.40	16 618.00	59.38
63700000 autres impots (autres org.)	1 378.00	0.02	479.00	0.01	899.00	187.68
63730000 droits d'enregistrement	571.90	0.01	539.44	0.01	32.46	6.02
63780000 taxes diverses	194.80		2 082.21	0.03	-1 887.41	-90.64
Salaires et traitements	557 609.73	8.06	686 086.78	9.83	-128 477.05	-18.73
64110000 salaires appointements	498 619.76	7.21	587 605.21	8.42	-88 985.45	-15.14
64120000 congés payés	4 197.00	0.06	12 422.58	0.18	-8 225.58	-66.21
64130000 primes et gratifications	23 426.49	0.34	23 296.10	0.33	130.39	0.56
64140000 indemnités avantages divers	12 594.48	0.18	46 203.89	0.66	-33 609.41	-72.74
64170000 prime d'interressement	18 772.00	0.27	16 559.00	0.24	2 213.00	13.36
Charges sociales	212 033.97	3.06	257 118.47	3.68	-45 084.50	-17.53
64510000 cot. urssaf	163 571.03	2.36	189 868.88	2.72	-26 297.85	-13.85
64520000 cot. mutuelles	11 785.02	0.17	17 584.88	0.25	-5 799.86	-32.98
64530000 cot. caisse retraite empl	44 543.84	0.64	50 678.35	0.73	-6 134.51	-12.10
64540000 cot. assedic			8 688.82	0.12	-8 688.82	-100.00
64550000 prevoyance	7 417.23	0.11	8 557.69	0.12	-1 140.46	-13.33
64560000 charges sociales /prov congé p	1 827.85	0.03	-340.15		2 168.00	637.37
64570000 ch.soc.s/prime interressement	1 502.00	0.02	5 796.00	0.08	-4 294.00	-74.09
64590000 cice	-18 977.00	-0.27	-25 081.00	-0.36	6 104.00	24.34
64700000 autres charges sociales	364.00	0.01	1 365.00	0.02	-1 001.00	-73.33
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	125 227.74	1.81	190 529.97	2.73	-65 302.23	-34.27
68111000 dot/amort. immob. incorporelles	11 191.72	0.16	12 279.34	0.18	-1 087.62	-8.86
68112000 dot/amort. immob. corporelles	114 036.02	1.65	178 250.63	2.55	-64 214.61	-36.02
Autres charges	216.38		181 416.19	2.60	-181 199.81	-99.88
65400000 pertes/creances irrecevables			179 410.82	2.57	-179 410.82	-100.00
65800000 charges de gestion courante	216.38		2 005.37	0.03	-1 788.99	-89.21
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 850 858.32	99.02	6 725 062.46	96.32	125 795.86	1.87
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	356 490.06	5.15	430 443.95	6.17	-73 953.89	-17.18



DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur en %	
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participation	247 644.00	3.58			247 644.00	
76100000 produit participation	247 644.00	3.58			247 644.00	
Autres intérêts et produits assimilés			48.79		-48.79	-100.00
76500000 escomptes obtenus			13.83		-13.83	-100.00
76880000 écart de conversion euro - pro			34.96		-34.96	-100.00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	247 644.00	3.58	48.79		247 595.21	
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	34 982.18	0.51	39 836.92	0.58	-4 854.74	-12.19
66100000 charges d'interets	1 331.25	0.02	300.00		1 031.25	343.75
66120000 charges d'intérêts ursus	28 685.00	0.41	32 113.00	0.46	-3 428.00	-10.67
66151000 agios bancaires becm	1 764.59	0.03			1 764.59	
66152000 agios bancaires sg	3 006.25	0.04			3 006.25	
66153000 agios bancaires cic	195.09				195.09	
66155000 agios bancaires vtb			7 498.44	0.11	-7 498.44	-100.00
66500000 escomptes accordés			-74.52		74.52	100.00
Différences négatives de change			21.31		-21.31	-100.00
66600000 écart de change			21.31		-21.31	-100.00
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	34 982.18	0.51	39 858.23	0.58	-4 876.05	-12.23
RÉSULTAT FINANCIER	212 661.82	3.07	-39 809.44	-0.57	252 471.26	634.20
RÉSULTAT COURANT	569 151.88	8.23	390 634.51	5.59	178 517.37	45.70
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			236 295.95	3.38	-236 295.95	-100.00
77100000 produits except. /opé. ge			236 295.95	3.38	-236 295.95	-100.00
Sur opérations en capital	20 000.00	0.29	146 019.22	2.09	-126 019.22	-86.30
77500000 produits de cession d'élé	20 000.00	0.29	146 019.22	2.09	-126 019.22	-86.30
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges			50 000.00	0.72	-50 000.00	-100.00
78750000 repr/prov risque charge excep			50 000.00	0.72	-50 000.00	-100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000.00	0.29	432 315.17	6.19	-412 315.17	-95.37
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	561 427.33	8.11	661 923.45	9.48	-100 496.12	-15.18
67100000 charges excep. /opération gest			42 115.31	0.60	-42 115.31	-100.00
67120000 amendes et penalites			17.00		-17.00	-100.00
67180000 autres charges excep.op gest	396 000.00	5.72	617 352.00	8.84	-221 352.00	-35.86
67200000 charges /exercices antéri	165 427.33	2.39	2 439.14	0.03	162 988.19	
Sur opérations en capital	20 000.00	0.29	125 618.59	1.80	-105 618.59	-84.08
67500000 vnc éléments d'actif cédé			121 913.81	1.75	-121 913.81	-100.00
67560000 val.elem.cedes immo.financier.	20 000.00	0.29			20 000.00	
67800000 écart de règlement débit			3 704.78	0.05	-3 704.78	-100.00
Dotations amortissements, dépréciations, provisions			2 796.45	0.04	-2 796.45	-100.00
68710000 dot.amort except./immos			2 796.45	0.04	-2 796.45	-100.00



DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	581 427.33	8.40	790 338.49	11.32	-208 911.16	-26.43
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-561 427.33	-8.11	-358 023.32	-5.13	-203 404.01	-56.81
Impôt sur les bénéfices	11.00		462.00	0.01	-451.00	-97.62
69500000 impôts sur les bénéfices	3 011.00	0.04	5 082.00	0.07	-2 071.00	-40.75
69590000 credits/reductions d'impôts	-3 000.00	-0.04	-4 620.00	-0.07	1 620.00	35.06
TOTAL DES PRODUITS	7 474 992.38	108.04	7 587 870.37	108.68	-112 877.99	-1.49
TOTAL DES CHARGES	7 467 278.83	107.93	7 555 721.18	108.22	-88 442.35	-1.17
Bénéfice ou Perte	7 713.55	0.11	32 149.19	0.46	-24 435.64	-76.01
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	165 427.33		2 439.14			

Etats de gestion



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	en %	Du 01/01/16 Au 31/03/17	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 918 425	100	6 981 905	100	-63 481	-1
Ventes de marchandises	391 843	100			391 843	
- Coût d'achat des march. vendues	318 591	81	199 194		119 397	60
MARGE COMMERCIALE	73 252	19	-199 194		272 446	137
Production vendue (biens et services)	6 526 582	97	6 981 905	100	-455 323	-7
+ / - Production stockée	234 991	3	-6 370		241 360	
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	6 761 573	100	6 975 536	100	-213 963	-3
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	7 153 416	100	6 975 536	100	177 880	3
- Matières premières	4 607 964	68	3 736 627	54	871 338	23
- Sous-traitance (directe)	7 255		33 401		-26 145	-78
MARGE DE PRODUCTION	2 146 353	32	3 205 508	46	-1 059 155	-33
MARGE BRUTE TOTALE	2 219 605	31	3 006 315	43	-786 709	-26
- Autres achats	66 482	1	68 273	1	-1 791	-3
- Charges externes	869 650	13	1 291 453	18	-421 803	-33
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	1 283 473	19	1 646 588	24	-363 115	-22
Subventions d'exploitation			5 270		-5 270	-100
- Impôts, taxes et versements assimilés	85 828	1	80 963	1	4 865	6
- Salaires et traitements	557 610	8	686 087	10	-128 477	-19
- Charges sociales	212 034	3	257 118	4	-45 085	-18
Total	-855 471	-12	-1 018 899	-15	163 427	16
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	428 002	6	627 689	9	-199 688	-32
Reprises sur dép., prov., amort.			130 525	2	-130 525	-100
+ Transferts de charges d'exploitation	53 848	1	44 422	1	9 426	21
+ Autres produits d'exploitation	84		-246		331	134
- Dotations amort. et dépréciations	125 228	2	190 530	3	-65 302	-34
- Autres charges d'exploitation	216		181 416	3	-181 200	-100
Total	-71 512	-1	-197 245	-3	125 734	64
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	356 490	5	430 444	6	-73 954	-17
Opérations en commun						
+ Produits financiers	247 644	4	49		247 595	
- Charges financières	34 982	1	39 858	1	-4 876	-12
Total	212 662	3	-39 809	-1	252 471	634
RÉSULTAT COURANT	569 152	8	390 635	6	178 517	46
+ Produits exceptionnels (1)	20 000		432 315	6	-412 315	-95
- Charges exceptionnelles (2)	581 427	8	790 338	11	-208 911	-26
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	11		462		-451	-98
Total	-561 438	-8	-358 485	-5	-202 953	-57
RÉSULTAT EXERCICE	7 714		32 149		-24 436	-76

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

20 000
20 000

146 019
121 914

-126 019
-101 914
-86
-84



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Valeur au 31/03/18	Valeur au 31/03/17
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	428 002	627 689
+ Transferts de charges d'exploitation	53 848	44 422
+ Autres produits d'exploitation	84	-246
- Autres charges d'exploitation	216	181 416
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	247 644	49
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	34 982	39 858
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	20 000	432 315
- Produits des cessions d'éléments d'actif	20 000	146 019
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		50 000
- Charges exceptionnelles	581 427	790 338
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	20 000	121 914
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		2 796
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	11	462
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	132 941	20 845
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	125 228	193 326
+ Reprises sur amortissements et provisions		180 525
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		24 105
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	7 714	32 149



SYNTHÈSE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/04/17 au 31/03/18	Du 01/01/16 au 31/03/17	Du 01/01/15 au 31/12/15	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	6 918 425	6 981 905	4 178 452	-63 481	-1
Ventes de marchandises	391 843			391 843	
Production de l'exercice	6 761 573	6 975 536	4 063 485	-213 963	-3
Marge commerciale	76 512	-196 605		273 118	-139
Marge globale	2 222 866	3 008 903	1 762 132	-786 037	-26
Valeur ajoutée	1 283 473	1 646 588	787 795	-363 115	-22
Excédent brut d'exploitation	428 002	627 689	20 388	-199 688	-32
Amortissements et provisions	125 228	190 530	214 897	-65 302	-34
Résultat d'exploitation	356 490	430 444	-146 344	-73 954	-17
Résultat financier	212 662	-39 809	-42 552	252 471	634
Résultat courant	569 152	390 635	-188 895	178 517	46
Résultat exceptionnel	-561 427	-358 023	223 369	-203 404	-57
Résultat net de l'exercice	7 714	32 149	34 070	-24 436	-76

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/04/17 au 31/03/18	Du 01/01/16 au 31/03/17	Du 01/01/15 au 31/12/15	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	132 941	20 845	215 496	112 096	538
Fonds de roulement net global	978 085	935 904	171 610	42 181	5
Besoin en fonds de roulement	1 306 133	735 746	741 256	-570 387	78
Trésorerie	-328 048	200 159	-569 646	-528 207	-264

RATIOS		Du 01/04/17 au 31/03/18	Du 01/01/16 au 31/03/17	Du 01/01/15 au 31/12/15	Variation N / N-1	
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	(en jours)	91	88	122	3	4
Crédit fournisseurs	(en jours)	60	60	73		
Rotation stocks	(en jours)	128	130	205	-1	-1
Autonomie financière						-11
Capacité de remboursement						450
Taux d'endettement		4	4	2		-8
Rentabilité financière						-80
Rentabilité commerciale						



ANALYSE TRESORERIE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

■ L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) EST DE

428 002

Compte tenu des variations d'inventaire :

- des stocks de produits, en-cours	-	234 991
- des stocks d'approvisionnement	+	-376 998
- des stocks de marchandises	+	

Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes

+ 53 716

■ L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE

-130 272

100 %

(Ventes - achats d'exploitation)

FLUX FINANCIERS

Sorties Entrées

Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.

247 644

Intérêts des emprunts

30 016

Remboursement capital

TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS

30 016

247 644

217 628

167

Achats d'immobilisations

- Incorporelles

4 529

- Corporelles

39 487

- Financières

Cessions d'immobilisations

20 000

Emprunts nouveaux

Subventions d'investissement

TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS

44 016

20 000

-24 016

-18

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

561 427

-561 427

-431

Intérêts des comptes courants

4 966

Total des prélèvements des associés

66 745

TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET
DES ASSOCIÉS

71 711

-71 711

-55

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS ET
PARTICIPATION

11

-11

TOTAL GÉNÉRAL

837 453

267 644

Variation de trésorerie nette
globale

-569 809

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

Une dégradation des disponibilités de

-528 207

Une augmentation des créances de

499 060

Une augmentation des dettes fournisseurs et dettes à court terme de

540 662

Etats Fiscaux

N° 11084* 19

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

01/04/17

31/03/18

X

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

SAS A. DE FUSSIGNY
17 RUE DES GABARIERS

16100 COGNAC

SIRET 5 0 1 3 0 2 1 2 9 0 0 0 1 7

Mél : npalain@adefussigny.com

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

Activités exercées Production de boissons alcooliques disti

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3 %

9 031

Bénéfice imposable à 28 %

Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme
imposables à 19 %Autres PV imposables
à 19 %PV à long terme
imposables à 0 %PV exonérées (art. 238
quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zone franche urbaine

Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44
quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructuration de la défense
art. 44 terdeciesSociété d'investissement
immobilier cotéeBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées relevant du
taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

AMB AUDIT & CONSEIL 1 Rue des Perches 17100 SAINTES

Tél : 0546930137

Tél :

N° d'agrément du CGA

Date : 05/06/18 Lieu : COGNAC

Qualité et nom du signataire :

Directeur
Thomas GONON

Signature

Tél :

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et st de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A. DE FUSSIGNY</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>17 RUE DES GABARIS 16100 COGNAC</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>15</u>	
Numéro SIRET* <u>50130212900017</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/03/2018</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	64 230
	Frais de développement*	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	271 456
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	33 023
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	229 137
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 515 154
	Autres immobilisations corporelles	AT	400 055
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	500
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières*	BH	474
TOTAL (II)		BJ	2 514 029
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 427 408
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	303 393
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	33 473
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 740 474
	Autres créances (3)	BZ	71 579
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	121 952
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	97 772
	TOTAL (III)	CJ	3 796 050
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	6 310 079
		1A	1 978 780
			4 331 299
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :
			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS A. DE FUSSIGNY		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	18 433	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-193 453	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 714	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	332 693	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	450 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 180 641	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 062 761	
	Dettes fiscales et sociales			DY	146 227	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	1 158 977	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	3 998 606		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 331 299		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 998 606	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	450 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A. DE FUSSIGNY

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	391 843	FB		FC	391 843
	Production vendue { biens * services *	FD	54 058	FE	6 460 532	FF	6 514 590
		FG	11 485	FH	507	FI	11 992
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	457 386	FK	6 461 039	FL	6 918 425
	Production stockée *					FM	234 991
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	53 848
	Autres Produits (1) (11)					FQ	84
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 207 348
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	318 591
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 984 963
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-376 998
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	943 388
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	85 828
	Salaires et traitements *					FY	557 610
	Charges sociales (10)					FZ	212 034
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	125 228
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	216
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 850 858
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	356 490
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	247 644
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	247 644
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 982
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	34 982
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	212 662
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	569 152

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise		SAS A. DE FUSSIGNY		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	20 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	20 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	561 427	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	20 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	581 427	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-561 427	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	11	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 474 992	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 467 279	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	7 714	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	27 784
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	165 427
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	5 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	53 848
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
RAMF URSUS 31/03/2018 AUTRES CHARGES EXCEP.OP GEST			396 000			
Cession 26100000-1-PARTS SOCIALES 20%			20 000			
BALANCE 31/03/2018 Produits de Cession d'Elém. d'				20 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
RETRAITEMENT PG EXCEPTIONNEL			165 427			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS A. DE FUSSIGNY										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	64 230	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	299 950	KE		KF	4 529	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ	12 241	KK		KL	5 498
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants]	M2		KP	207 327	KQ		KR	4 072
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	M3		KS	1 492 017	KT		KU	23 137
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	318 250	KW		KX	6 780
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	75 025	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	2 104 859	LO		LP	39 487	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	20 000	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	500	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	474	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	20 974	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 490 013	ØH		ØJ	44 016		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ	64 230	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	304 479	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	17 738	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	211 399	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 515 154	ML	
	Autres immobili- sations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	325 030	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	75 025	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 144 346	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IO		ØX	20 000	ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C	500	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	474	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	20 000	NK	974	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	20 000	ØL	2 514 029	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/03/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A. DE FUSSIGNYNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS A. DE FUSSIGNY

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	64 230	EL		EM		EN	64 230
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	86 468	PF	11 192	PG		PH	97 659
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 132	PN	1 177	PO		PQ	2 310
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	79 439	PW	15 262	PX		PY	94 701
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 358 205	QA	69 431	QB		QC	1 427 635
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	194 716	QE	24 621	QF		QG	219 337
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	69 362	QM	3 545	QN		QO	72 907
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 702 854	QV	114 036	QW		QX	1 816 890
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	1 853 552	ØP	125 228	ØQ		ØR	1 978 780

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS A. DE FUSSIGNY				Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
			UG	UH			
			UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SAS A. DE FUSSIGNY

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	474	UV		UW	474				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 740 474		1 740 474						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	36		36						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	19 149		19 149					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	31 511		31 511					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	7 392		7 392					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	13 490		13 490						
	Charges constatées d'avance	VS	97 772		97 772						
TOTAUX			VT	1 910 298	VU	1 909 824	VV	474			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	450 000		450 000						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 062 761		1 062 761						
Personnel et comptes rattachés		8C	58 146		58 146						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	70 305		70 305						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 885		1 885						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 891		15 891						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 180 641		1 180 641						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 158 977		1 158 977						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	3 998 606	VZ	3 998 606					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SAS A. DE FUSSIGNY		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/03/18	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés de son conjoint						à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	15 284	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
TOTAL I								31 009
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :								
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							
	Majoration d'amortissement*							
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégelée par le report en arrière de déficit	ZI		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
TOTAL II								21 978
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	9 031	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	9 031	

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise	SAS A. DE FUSSIGNY	Néant ☐ *
-----------------------------	--------------------	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	39 374
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise <u>SAS A. DE FUSSIGNY</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-225 602	AFFECTATIONS	Affections aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB		TOTAL II			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	32 149			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
			ZF								
	TOTAL I	ØF	-193 453			ZG	-193 453				
										ZH	-193 453
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7	109 719	)	YQ	58 980		
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	7 255		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	70 739		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	169 739		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	128 436		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	10 495	)	ST	567 218		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	943 388		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	15 886		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z	69 942		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	85 828		
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée							YY	29 554		
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	228 857		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *							ØB	649 079		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	5.70 %		
	- Numéro de centre agréé *				XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS A. DE FUSSIGNY						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations *	1	PARTS SOCIALES 20	20 000			20 000	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1	267 644	247 644	247 644			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			247 644			
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							
		(A)	(B)	(C)			
			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

[illegible]

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A. DE FUSSIGNY

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A. DE FUSSIGNY				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SAS A. DE FUSSIGNY		Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01/04/2017		et clos le : 31/03/2018	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 918 425	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	6 918 425	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	84	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	234 991	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	235 075	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	5 303 553	
Variation négative des stocks	OQ	-376 998	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	844 865	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	3 026	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	216	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	5 774 663	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 378 837	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 378 837	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	6 918 425	Effectifs au sens de la CVAE * EY 14
Période de référence	GY	0 1 / 0 4 / 2 0 1 7	GZ 3 1 / 0 3 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR		
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	YP	14	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

310318

N° SIRET

5 0 1 3 0 2 1 2 9 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A. DE FUSSIGNY

ADRESSE (voie)

17 RUE DES GABARIS

CODE POSTAL

16100

VILLE

COGNAC

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

5000

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

AUTR

Dénomination

TRADE HOUSE AROMA

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.0000

Nb de parts ou actions

5 000.00

Adresse :

N°

Voie

Beregovoy Proesd 121087

Code Postal

99999

Commune

MOSCOU

Pays

Russie

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

310318

N° SIRET : 50130212900017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A. DE FUSSIGNY

ADRESSE (voie) 17 RUE DES GABARIS

CODE POSTAL 16100

VILLE COGNAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAS A. DE FUSSIGNY
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 500 000 €
Siège social : 17 Rue des Gabariers, 16100 COGNAC
RCS ANGOULEME 501 302 129

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
LE QUINZE JUIN,

A dix heures

Au siège de la Société, 17 Rue des Gabariers, 16100 COGNAC

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Monsieur Igor KOMAROV, Président de la Société TRADE HOUSE AROMA, Associée unique de la Société A.DE FUSSIGNY.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 mars 2018 ;
- Compte annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2018 ;
- Rapport de gestion du Président
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 alinéa 4 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018
- Texte des projets de décisions.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 ;
- Quitus au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice
- Renouvellement du mandat du Président

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 d'une durée de 12 mois, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 7 714 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

L'associée unique prend acte de l'absence de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'associée unique informe ne plus détenir de participation de la société dans le capital de la société BARRICK suite à la liquidation amiable de cette société. La quote part du boni de liquidation encaissé s'élève à 200 000 € au cours de l'exercice clos au 31 mars 2018.

En conséquence, elle donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et au Commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat net comptable de 7 714 € à l'absorption de pertes antérieures inscrites au compte report à nouveau.

Le montant des pertes antérieures inscrit pour la somme de 193 452 € au 31 mars 2017 est porté à 185 738 € après affectation du bénéfice net de l'exercice clos le 31 mars 2018.

L'associée unique prend acte de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

TROISIEME DECISION

L'associée unique prend acte du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 alinéa 4 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018.

QUATRIEME DECISION

La durée du mandat du Président confié à Monsieur Thomas GONON expire le 31 juillet 2018. L'associée unique décide de renouveler ce mandat pour une durée d'une année qui expirera le 31 juillet 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15

L'ordre du jour étant épuisé, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par Monsieur Igor KOMAROV, Président de la société TRADE HOUSE AROMA, Associé unique de la Société A.DE FUSSIGNY



A. DE FUSSIGNY
Société par Actions simplifiée au capital de 500.000 Euros
Siège social : 17 rue des Gabariers, 16100 COGNAC
RCS ANGOULEME 501 302 129

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2018.**

Messieurs,

Nous vous avons convoqués conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

La convocation prescrite vous a été adressée dans les formes et délais statutaires et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre Société ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport a été établi conformément aux dispositions de l'article L. 227-9, alinéa 3, du Code de commerce.

Activités de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 6 918 425 € HT en nette augmentation (moyenne mensuelle de 576 535, 41 € HT) par rapport à l'exercice précédent qui était sur 15 mois de 6 981 905 € HT, (moyenne mensuelle de 465 460, 33 € HT).

L'augmentation globale est de 23,8 % sur 12 mois d'activité.

Situation de la Société pendant l'exercice écoulé. Progrès réalisés et difficultés rencontrées.

L'activité de la société au cours de l'exercice clos 31 mars 2018 a confirmé le renforcement de ses résultats commerciaux et l'intérêt des orientations de gestion des précédents exercices sociaux.

Les décisions de gestion financière et commerciale prises ont donné les résultats suffisants pour surmonter les effets négatifs du contexte politique et commercial qui s'était accentués en 2015 et 2016.

Le compte de résultat au 31 mars 2018, fait ressortir un total des produits d'exploitation de 7 207 348 € HT alors qu'il était de 7 155 506 € HT au 31 mars 2017 mais sur 15 mois.

76

Le total des charges d'exploitation des 12 mois de l'exercice clos le 31 mars 2018 est de 6 850 858 €, il était de 6 725 062 € pour l'exercice 2017.

Le montant des achats de matières premières et autres approvisionnements est passé de 3 571 187 € au 31 mars 2017 à 4 984 963 € au cours des 12 mois de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le montant de la variation de stocks des achats de marchandise est en augmentation de 60 %

Le montant des impôts et taxes est de 85 828 € au lieu de 80 963 € pour l'exercice 2017.

Le total de la masse salariale est de 769 644 € pour les 12 mois de l'exercice clos le 31 mars 2018, il était de 943 205 € pour les 15 mois de l'exercice 2017.

Le résultat d'exploitation était positif de 430 344 € pour les 15 mois de l'exercice 2014, il est de 356 490 € pour les 12 mois de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le bénéfice net de l'exercice est de 7 714 € après comptabilisation des sommes suivantes

- Charges financières pour **34 982 €** au lieu de 39 837 € au 31 mars 2017.
- Produits exceptionnels sur opérations en capital pour 20 000 €.
- Charges exceptionnelles de **581 427 €** dont 561 427 € sur opérations de gestion et 20 000 € sur opérations en capital.

Ces opérations sont exposées par l'expert-comptable en page 9/59 de l'Annexe comptable.

Le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 mars 2018 est une perte de 561 427 €.

Concernant l'actif immobilisé.

Après amortissements, le montant des valeurs nettes au 31 mars 2018 est de 535 249 € alors que ce montant était au 31 mars 2017 de 636 461 €.

Cette diminution s'explique par la cession d'actifs (participation financière) pour 20 000 € et le montant de la dotation aux amortissements, dépréciations et provisions pour 125 228 €.

Le montant des stocks et en cours correspond à :

-une augmentation de matières premières : 1 427 408 HT au 31 mars 2018 et 1 050 409 € HT au 31 mars 2017 ;

-une augmentation des produits intermédiaires et finis: 303 393 € HT au 31 mars 2018, et 68 402 € HT au 31 mars 2017.

Concernant les créances clients:

- augmentation des créances clients et comptes rattachés:
1 740 474 € HT au 31 mars 2018, et 1 359 169 € HT au 31 mars 2017.

Concernant les disponibilités :

Le montant de la trésorerie (disponibilités) comptabilisée au 31 mars 2018 est de 121 952 € au lieu de 350 159 € au 31 mars 2017.

Les comptes du passif :

Un total de dettes de 3 998 606 €.

Le montant des dettes fournisseurs est comptabilisé pour 1 062 761 € en augmentation par rapport à l'exercice précédent : 675 865 € au 31 mars 2017.

Le compte courant d'associé est comptabilisé pour 1 180 641 € ;

Le total des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit au 31 mars 2018 est de 450 000 €.

Ce montant était de 150 000 € au 31 mars 2017.

Au cours du dernier exercice social, ont été comptabilisées les cessions de créances CREDIT MUTUEL pour 200 000 € et CIC pour 250 000 €.

Les dettes fiscales et sociales sont d'un montant de 146 226 €.

Le montant dû aux créanciers divers est de 1 158 977 € au 31 mars 2018 alors qu'il était de 997 052 € au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 16,24 %.

Le total du passif général est de 4 329 257€ en diminution de 779 589 €, soit 21,96 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des capitaux propres comprenant le résultat net de 7 714 € pour l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élève à 332 693 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

La société a confirmé le développement de ses activités.

La bonne tenue du marché du cognac a travers le monde et en particulier le développement de notre distributeur en Russie mais aussi la bonne santé de notre distributeur aux Etats-Unis ont permis à notre société de renforcer ses positions, et cela, malgré une hausse du prix des eaux de vie.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Les événements climatiques survenus ayant affecté une partie du vignoble, la hausse du prix des eaux de vie pourra sans doute affecter le résultat de l'exercice en cours.

Concernant la procédure prud'homale engagée par Monsieur Patrick GIUDICELLI .

Le salarié avait formé un pourvoi en cassation contre l'Arrêt rendu le 19 février 2015 par la Chambre Sociale de la Cour d'appel de Bordeaux qui avait rejeté ses demandes à l'exception du solde de congés payés fixé par la Cour d'appel à 17 352, 30 € brut. Ce solde de congés payés de 14 378, 84 € net a été réglé par chèque du 16 mars 2015.

La Chambre sociale de la Cour de Cassation a rendu un arrêt renvoyant les parties devant la Cour d'Appel de PAU qui a fixé la date de plaidoiries au 6 septembre 2017 à 14H.

La Cour d'Appel de PAU statuant sur renvoi a rendu un arrêt en date du 2 novembre 2017 infirmant le jugement du Conseil de Prud'hommes d'Angoulême du 23 septembre 2013 et déclarant l'avenant au contrat de travail de Mr. GIUDICELLI opposable à la société A.DE FUSSIGNY, a condamné la SAS A. DE FUSSIGNY à payer la somme de 207 976,31€ et dépens. Le solde de la créance ainsi due à Mr. GUIDICELLI de 111 454,32 € et le solde des dépens de 3 000 € ont fait l'objet d'un paiement au cours de cet exercice clos au 31 mars 2018.

La responsabilité civile du Conseil, Maître Anne MCKAY, en sa qualité de rédacteur de l'avenant au contrat de travail litigieux, est engagée. Une procédure judiciaire est pendante par devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Activités de recherche et de développement

La société A. DE FUSSIGNY a renforcé ses actifs en matière de propriété industrielle (marques).

Résultats – Affectation

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 7 714 € qui sera affecté à l'absorption des pertes antérieures inscrites au compte Report à nouveau.

Le compte « Report à nouveau » passera de 193 452 € € au 31 mars 2018 à 185 738 €, de sorte que le montant des capitaux propres sera après affectation du résultat de 332 693 €.

Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Conventions

Le commissaire aux comptes donnera lecture à la réunion de son rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 alinéa 4, du Code de commerce.

Mandat du Président de la société.

La durée du mandat de Président expire le 31 juillet 2018.

Le renouvellement de son mandat est proposé à l'associée unique pour une durée d'une année qui expirera le 31 juillet 2019.

Présentation des comptes annuels.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et rappelées par l'expert-comptable en page 9/55 des documents présentés.

Il précise que les comptes annuels au 31 mars 2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et que la société a choisi la méthode prospective pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs.

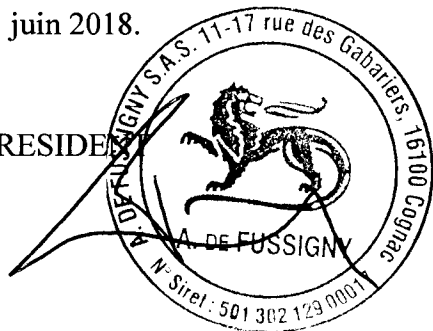
L'annexe contient toutes explications complémentaires.

Le Commissaire aux Comptes de la Société relate dans son rapport général l'accomplissement de sa mission.

Fait à COGNAC,

Le 11 juin 2018.

LE PRESIDENT



CSA AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 8.000 €

Inscrite près la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la région de POITIERS

Sébastien SULLAM

Commissaire aux Comptes

A. DE FUSSIGNY SASU

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 mars 2018

SIEGE SOCIAL

17, rue des Gabariers

16 100 COGNAC

CSA AUDIT SARL

14, avenue de Copenhague- 17000 La Rochelle

RCS La Rochelle 488 990 359

Tel 05 46 52 22 29 / Fax 05 46 52 28 18

A. DE FUSSIGNY SASU

17, rue des Gabariers

16 100 COGNAC

31 mars 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2018

A l'associé,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A DE FUSSIGNY relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler, sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

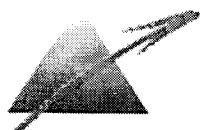
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Rochelle,
Le 31 mai 2018

Pour la SARL CSA AUDIT,
Sébastien SULLAM,
Commissaire aux comptes





BILAN ACTIF

SAS A. DE FUSSIGNY

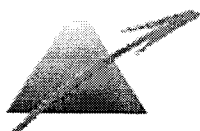
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ACTIF	Valeurs au 31/03/18		% de l'actif	Valeurs au 31/03/17		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			5			6
Frais d'établissement	64 230	64 230				
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	271 456	71 267		200 189	201 531	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	33 023	26 392		6 631	11 951	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			8			11
Terrains						
Constructions	229 137	97 011		132 126	138 996	
Installations tech., matériel & outillages	1 515 154	1 427 635		87 518	133 812	
Autres immobilisations corporelles	400 055	292 244		107 811	129 197	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						1
Participations					20 000	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	500			500	500	
Prêts						
Autres immobilisations financières	474			474	474	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 514 029	1 978 780	12	535 249	636 461	18
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours			40			32
Matières premières et autres appro	1 427 408			1 427 408	1 050 409	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	303 393			303 393	68 402	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	33 473		1	33 473	2 679	
Créances			42			40
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 740 474			1 740 474	1 359 169	
Autres créances (3)	71 579			71 579	59 820	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	121 952		3	121 952	350 159	10
Charges constatées d'avance (3)	97 772		2	97 772	22 569	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 796 050		88	3 796 050	2 913 207	82
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 310 079	1 978 780	100	4 331 299	3 549 668	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

PASSIF

	Valeurs au 31/03/18	% du passif	Valeurs au 31/03/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	500 000	12	500 000	14
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				1
Réserve légale	18 433		18 433	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-193 453	-4	-225 602	-6
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 714		32 149	1
SITUATION NETTE	332 693	8	324 980	9
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	332 693	8	324 980	9
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	450 000	10	150 000	4
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 180 641	27	1 247 386	35
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			8 769	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 062 761	25	696 870	20
Dettes fiscales et sociales	146 227	3	124 611	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 158 977	27	997 052	28
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	3 998 606	92	3 224 689	91
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	4 331 299	100	3 549 668	100

(1) Dont à plus d'un an

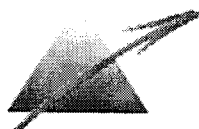
(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

3 998 606
450 000

8 769
3 215 919
150 000



COMPTE DE RÉSULTAT

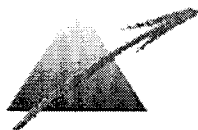
SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	391 843	6			391 843	
Production vendue (biens et services)	6 526 582	94	6 981 905	100	-455 323	-7
dont à l'exportation : 6 461 039		93		99		
Montant net du chiffre d'affaires	6 918 425	100	6 981 905	100	-63 481	-1
Production stockée	234 991	3	-6 370		241 360	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 270		-5 270	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	53 848	1	174 947	3	-121 099	-69
Autres produits	84		-246		331	134
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 207 348	104	7 155 506	102	51 842	1
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	318 591	5	199 194	3	119 397	60
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 984 963	72	3 571 187	51	1 413 776	40
Variation de stocks	-376 998	-5	165 440	2	-542 438	-328
Autres achats et charges externes	943 388	14	1 393 127	20	-449 740	-32
Impôts, taxes et versements assimilés	85 828	1	80 963	1	4 865	6
Salaires et traitements	557 610	8	686 087	10	-128 477	-19
Charges sociales	212 034	3	257 118	4	-45 085	-18
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	125 228	2	190 530	3	-65 302	-34
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	216		181 416	3	-181 200	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 850 858	99	6 725 062	96	125 796	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	356 490	5	430 444	6	-73 954	-17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

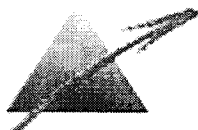
SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

	Du 01/04/17 Au 31/03/18	% CA	Du 01/01/16 Au 31/03/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	247 644	4			247 644	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			49		-49	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	247 644	4	49		247 595	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	34 982	1	39 837	1	-4 855	-12
Différences négatives de change			21		-21	-100
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	34 982	1	39 858	1	-4 876	-12
RÉSULTAT FINANCIER	212 662	3	-39 809	-1	252 471	634
RÉSULTAT COURANT avant impôts	569 152	8	390 635	6	178 517	46
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			236 296	3	-236 296	-100
Sur opérations en capital	20 000		146 019	2	-126 019	-86
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			50 000	1	-50 000	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000		432 315	6	-412 315	-95
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	561 427	8	661 923	9	-100 496	-15
Sur opérations en capital	20 000		125 619	2	-105 619	-84
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			2 796		-2 796	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	581 427	8	790 338	11	-208 911	-26
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-561 427	-8	-358 023	-5	-203 404	-57
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	11		462		-451	-98
TOTAL DES PRODUITS	7 474 992	108	7 587 870	109	-112 878	-1
TOTAL DES CHARGES	7 467 279	108	7 555 721	108	-88 442	-1
Bénéfice ou Perte	7 714		32 149		-24 436	-76

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 4 331 298.99 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 7 713.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1/° Les abandons de compte courant d'associé et de créance ont été en partie repris sur l'exercice suite aux bons résultats, pour un montant global de 396 000 €, conformément aux clauses de retour à meilleure fortune.

2/° Suite aux divers abandons de compte courant d'associé et de créances depuis 2009, et aux reprises effectuées il reste au 31/03/2018 dans l'ordre de l'antériorité, les abandons suivants :

- Abandon créance d'un créancier pour 1 660 K€ (abandon de 2012, reconstitué à partir de 10 K€ de bénéfice net avant impôt) ;
- Abandon compte courant de l'associé unique pour 930 K€ (abandon de 2013 pour 690 K€ et de 2014 pour 240 K€, reconstitué à partir de 10 K€ de bénéfice net, après apurement du précédent abandon) ;

4/° La filiale Barrick a été liquidée sur l'exercice, donnant lieu à un encaissement d'environ 200 K€ sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

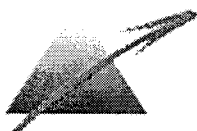
- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Frais d'établissement	5 ans
- Logiciels et site internet	1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorp.	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et info.	3 à 5 ans
- Mobilier	4 ans

Le système dégressif a été utilisé pour amortir le matériel industriel, incidence traitée en amortissement dérogatoire.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

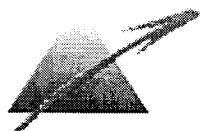
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



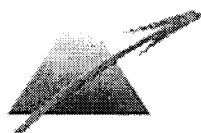
ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	64 230		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	299 950		4 529
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre	12 241		5 498
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	207 327		4 072
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 492 017		23 137
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	318 250		6 780
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	75 025		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	2 104 859		39 487
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		20 000		
	Autres titres immobilisés		500		
	Prêts et autres immobilisations financières		474		
		TOTAL	20 974		
TOTAL GENERAL			2 490 013		44 016

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			64 230	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			304 479	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			17 738	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			211 399	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				1 515 154	
		Inst. gal. agen. amé. divers			325 030	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			75 025	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			2 144 346	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			20 000		
	Autres titres immobilisés				500	
	Prêts & autres immob. financières				474	
		TOTAL		20 000	974	
TOTAL GENERAL				20 000	2 514 029	



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	64 230			64 230
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	86 468	11 192		97 659
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 132	1 177		2 310
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	79 439	15 262		94 701
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 358 205	69 431		1 427 635
	Inst. générales agencem. amén.	194 716	24 621		219 337
Autres immob. corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	69 362	3 545		72 907
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 702 854	114 036		1 816 890
	TOTAL GENERAL	1 853 552	125 228		1 978 780

CADRE B

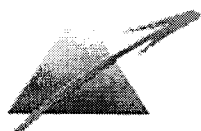
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

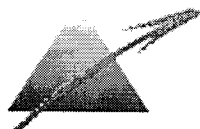
Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	109 719	22 934	27 430	59 355
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	109 719	22 934	27 430	59 355

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	25 469	27 784	53 253
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	25 469	27 784	53 253

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	27 784	30 099		57 883		1 097		1 097
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	27 784	30 099		57 883		1 097		1 097



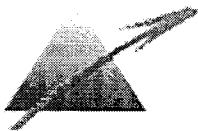
ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	474		474
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 740 474	1 740 474	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36	36	
	Impôts sur les bénéfices	19 149	19 149	
	Etat & autres	31 511	31 511	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	7 392	7 392	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	13 490	13 490	
	Charges constatées d'avance	97 772	97 772	
	TOTAUX	1 910 298	1 909 824	474
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



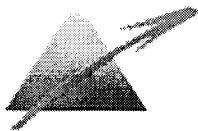
ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	97 772
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	97 772



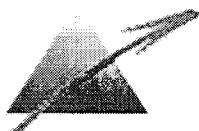
ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	18 433			18 433
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-225 602	32 149		-193 453
Résultat de l'exercice	32 149	7 714	32 149	7 714
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	324 980	39 863	32 149	332 693



ANNEXE COMPTABLE

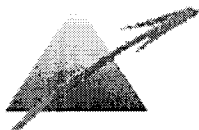
SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	450 000	450 000		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		1 062 761	1 062 761		
Personnel & comptes rattachés		58 146	58 146		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		70 305	70 305		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	1 885	1 885		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	15 891	15 891		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 180 641	1 180 641		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 158 977	1 158 977		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		3 998 606	3 998 606		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

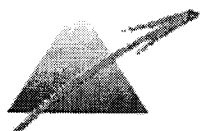
Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/03/2018, le CICE s'élève à 18 978 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a été remplacé par un dispositif de Compte Personnel de Formation.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 31 429.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

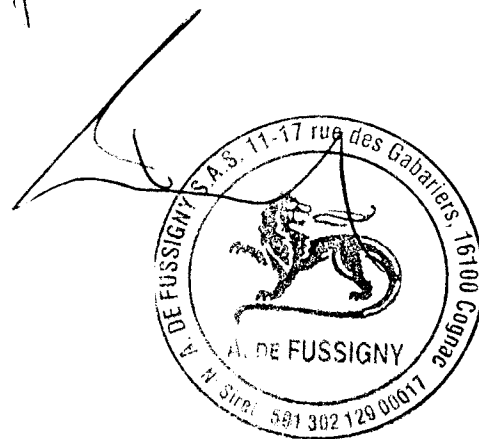
Taux d'actualisation	2.25 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1.00 %

Ce montant correspond à la dette actuarielle du passif social, c'est à dire tenant compte des droits acquis antérieurement, valorisé au 31/03/2018. La valeur actuelle des indemnités probables à verser si l'on tient compte des droits futurs s'élève à 130 335 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Clause de retour à meilleure fortune p/ les abandons de c/ct d'associés					930 000	930 000
Clause de retour à meilleure fortune p/les abandons de créances	1 660 000					1 660 000
TOTAL (1)	1 660 000				930 000	2 590 000
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 660 000				930 000	2 590 000

" Copie conforme à l'original "



SAS A. DE FUSSIGNY

17 RUE DES GABARIERS

16100 COGNAC

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2017/2018

Période du 01 avril 2017 au 31 mars 2018

M. Jean-Luc MECHIN
Expert Comptable Dirigeant.

AMB AUDIT & CONSEIL
1, Rue des Perches
17100 SAINTES
Tel : 05.46.93.01.37
Fax : 05.46.98.10.74

durand.saintes@durand17associes.com



SOMMAIRE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2017 au 31/03/2018

Comptes Annuels	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
Annexe Comptable	9
Détail des Comptes	20
Détail du bilan actif	21
Détail du bilan passif	23
Détail du compte de résultat	24
Etats de gestion	29
Soldes Intermédiaires de Gestion	30
Capacité d'autofinancement	31
Synthèse	32
Analyse trésorerie	33
Etats Fiscaux	34
Liasse Fiscale	35

Comptes Annuels